



## AAPC

### Concours de maîtrise d'œuvre "Restructuration-extension du groupe scolaire »

#### Objet du marché

Concours restreint de maîtrise d'œuvre sur esquisse pour le choix d'une équipe de maîtrise d'œuvre dans le cadre des dispositions des articles R-2172-2 et suivants du Code de la Commande Publique pour la restructuration – extension du groupe scolaire de Saint-Paul-Lès-Romans.

#### Description du marché

Mission de base : ESQ, APS, APD, PRO / DCE, VISA, ACT, DET, AOR

Missions complémentaires suivantes :

- Études de diagnostic (DIAG)
- Coordination Système de Sécurité Incendie (SSI)
- Ordonnancement, Pilotage, Coordination (OPC)

date prévisionnelle de début de la mission du maître d'œuvre : janvier 2026

date prévisionnelle de début des travaux : janvier 2027

**Lieu principal d'exécution des prestations** : Saint Paul Lès Romans (26750)

#### Critères d'attribution

Les critères de jugement des projets sont :

- Qualité du traitement architectural du projet appréciée au regard de la relation au site, de son esthétique générale, de ses qualités d'usage
- Adéquation au programme en termes notamment de maîtrise des dimensionnements, de qualité d'organisation et de respect des attentes fonctionnelles et techniques ;
- Qualité de l'approche environnementale et technique : appréciée au regard de la démarche environnementale d'ensemble du projet du point de vue de son approche architecturale et dans ses dimensions techniques et de la performance énergétique du bâtiment
- Organisation du phasage des travaux en site occupé en veillant à l'optimisation du planning et à la compatibilité avec les contraintes et l'acceptabilité des usagers
- Compatibilité du projet avec l'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux

#### Candidature

Remise des candidatures pour le 26/06/2025 à 12h au plus tard

Documents rédigés en langue française

Validité des offres : 120 jours à compter de la date de remise des offres

#### Dépôt

<https://www.marches-publics.info/>

Les dépôts de pli doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Pas de visite en phase candidature. Une visite sur site sera obligatoire pour les candidats admis à présenter une offre. Les modalités d'organisation de cette visite seront indiquées aux candidats admis à présenter une offre.